



C .R. REUNION 1er JUILLET 2021

Présents : Vivien, Eddy, Philippe, Christine, Cédric H, Jérémy, Dominique, Michelle, Cécile, Patrick, Olivier.

Excusés : Georges, Abel, Cédric B., Jérémie

Intervention de Jérémy :

Jérémy propose de remplir un questionnaire afin de répondre à ses interrogations sur le fonctionnement du club et sur le salarié. Réponses possibles : oui, non, sans avis. Communication des réponses ultérieurement, par mail (pas de temps suffisant pour le faire le jour même).

Augmentation des cotisations :

Si on maintient le niveau de cotisation actuelle —> 10 000 euros de perte (en supposant que les adultes soient également moins nombreux cette année).

Dominique commente le tableau des nouvelles cotisations.

- Ados sports = vitrine du club, les cotisations des adultes soutiennent ces cours.

A rajouter pour les groupes sports : location de la salle de St Francois d'Assise, sorties, compétitions (= env. 5 400 €). Le club prend le tout en charge.

- Adultes autonomes : 210 € si 1ère inscription, débutants : 260 € (cours jusqu'en mi-février). Si le passeport orange est obtenu rapidement, demander au moniteur de donner des cours dans une dynamique de progression.

Pour équilibrer le budget, 3 leviers sur lesquels jouer :

- augmentation des subventions (Attention : cette année : 600 € de la mairie au lieu de 1500 €)
- recherche de sponsoring et mécénat
- réduction des coûts (achat de cordes en prévision)

—> Nouvelles cotisations validées. (Cf le tableau envoyé par mail par Dominique)

Mail d'information aux adhérents —> Dominique

Site internet :

Quelques remarques pour des modifications : Dominique les note.

Il faudra définir une astreinte des membres du C.A. en septembre pour répondre aux questions posées via le formulaire de contact.



Les modifications de ce soir seront effectuées rapidement et le site sera officialisé mi-juillet.

Serlane :

Ce jeune issu du club souhaite devenir moniteur d'escalade diplômé d'état. Il ne peut pas démarrer sa formation de D.E. cette année, car il n'a pas tous les pré-requis.

Il va au préalable préparer un BP JEPS APT (Activités Physiques pour Tous) au CREPS avec la possibilité d'apprentissage au sein d'ARDESCA pendant 1 an. Julien sera son référent.

L'objectif est qu'il soit formé par le club et qu'il en devienne éventuellement salarié.

Dossier à monter

—> **Accord général sur le principe.**

—> **Questions :**

Coût pour le club ? Pas chiffré, mais pas excessif. Aides ?

Analyse financière —> Dominique nous tient informés

(L'analyse financière effectuée depuis la réunion montre que prendre un apprenti cette année n'engage pas de dépenses supplémentaires pour le club.)

Point salarié :

2 candidatures :

- par le biais d'un groupement d'employeurs (avantages : si non satisfaction, pas de préavis de licenciement, L'administratif est géré par le groupement d'employeurs.)
- une candidature libre

Damien Leturdu assistera Dominique pour le choix du candidat, ainsi qu'un autre membre du CR qui le souhaite. La décision (ou non décision) sera prise fin juillet.

Période d'essai suivant la convention collective (Convention Nationale du Sport).

Les salaires sont encadrés également par cette convention.

Les D.E. sont informés.

2 cas :

- Si pas de salarié en septembre, les prestataires reprennent dès la rentrée avec leurs horaires habituels (un cours ado en moins cette année)
- Si salarié en septembre, il assumera 15 h de cours par semaine, les prestataires en feront donc 15 h de moins, réparties entre les 3. **Proposition** : Le salarié prendra le groupe expert avec un des D.E.



Remarques : - Avertir les prestataires fin juillet pour une modification de leur emploi du temps en septembre c'est trop tard. Il faudrait différer l'embauche du salarié.

—> Mais ils ont refusé le poste, et ils sont informés.

- **Nécessité de signer un contrat avec les prestataires**

Envoyer les CV aux membres du C.D. pour information —> Dominique

—> 31 juillet : décision du choix du salarié

Réunion avec la Mairie

Le gymnase sera ouvert le 6 septembre.

Horaires supplémentaires : Mercredi matin, pour les groupes découvertes.

Mercredi après midi : 2 h à affecter

Reprise des cours

Le 13 septembre

Réinscriptions (hors inscriptions en ligne) : Jeunes : le mercredi 9 septembre

Adultes : quelques permanences le soir

Proposition d'activités adultes au 1er trimestre

(Pour notifications sur le site internet)

- week-end Rando montagne (Olivier)
- Sortie falaise
- Pot de bienvenue + grimpeur mystère en octobre
- Soirée Halloween (samedi 30 octobre ?)

Divers :

- **Comment reconnaître les adhérents ayant leur cotisations à jour ?**

Bracelets de couleur au baudrier ? —> Voir bracelets violets en stock

- **Licence extérieur :**

Quel signe de reconnaissance pour les adhérents n'ayant souscrit qu'à la licence en extérieur ? Problème s'ils fréquentent la salle. —> **Vote : 6 voix contre cette licence.**

Donc, pas d'acceptation par le CD.

- **Remercier les participants au concours du logo.**



Année 2021-2022 / Statuts

Dominique assume la présidence de 2 associations. Il dispose donc de peu de temps.

Question : Qui veut lui succéder à la présidence d'ARDESCA ? → Christine ?

Selon Dominique, d'après les statuts, c'est l'AG qui élit le comité directeur. Une liste de personnes devrait donc être constituée et connue avant qu'elle soit tenue.

Si Dominique reste président, il constituera en amont une équipe avec des personnes ayant les mêmes objectifs que lui, afin d'éviter trop de tensions. Certaines personnes actuellement au CD n'en feraient donc pas partie.

Plusieurs membres du CD ne sont pas d'accord avec ce principe de liste pré-établie.

Question posée : Les prestataires ont-ils le droit de faire partie du CR ?

Réponse de Dominique : Non

Fin de la réunion 21 h

Prochaines réunions : - fin juillet si emploi d'un des 2 salariés
- début septembre pour préparer l'AG.